

ACTION 24 FAVORISER L'IMPLICATION DES PERSONNES AGEES DANS LA VIE LOCALE

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Fonds des communes ;
- > Fonds de concours Bourges Plus ;
- > Contrat Régional d'Agglomération

CONTEXTE LOCAL

Les communes mènent différentes initiatives à destination des personnes âgées, et notamment :

- Marmagne qui a construit un lotissement-résidence pour personnes âgées et a développé différents services (ateliers équilibre en partenariat avec la CRAM*, information sur les lieux de rencontres entre générations...);
- Berry-Bouy qui, dans le cadre d'un partenariat associant Jacques Cœur Habitat, a construit 10 maisons locatives au prix d'un loyer HLM et entièrement adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Situées à proximité de la crèche et de l'école, elles comprennent un jardinet de 300 m², propice au développement de relations intergénérationnelles ;
- Au Subdray, des actions intergénérationnelles (lecture, accompagnement aux trajets Pédibus...) sont organisées à destination des personnes âgées.
- La Ville de Saint-Germain-du-Puy va prochainement accueillir un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Compte-tenu de la proximité géographique des différents services de restauration collective (celui de l'EHPAD, mais aussi ceux du collège et du foyer restaurant municipal qui accueille les personnes âgées, les enfants de la maternelle, les personnels municipaux...) et de l'ancienneté des différents bâtiments, la commune de Saint-Germain-du-Puy souhaite mutualiser ces espaces de restauration et étendre ce service aux personnels des entreprises situées à proximité du futur EHPAD. Cette mutualisation présente l'avantage de favoriser les liens entre les générations puisque personnes âgées, actifs et enfants pourront s'y rencontrer.

Résultat attendu

- > Favoriser le lien entre les générations.

DESCRIPTIF

Pour la ville de Saint-Germain-du-Puy, le descriptif des travaux est le suivant :

- Etude, honoraires, maîtrise d'œuvre ;
- Construction de l'espace de restauration intergénérationnel ;
- Aménagement des abords de l'équipement.

PILOTE

- Ville de Saint-Germain-du-Puy.

PARTENAIRES

Région Centre, Bourges Plus

Calendrier prévisionnel

2012-2015

BUDGET PRÉVISIONNEL

- Coût de l'opération = 3 952 000 €
- Base subventionnable = 197 600 €
- Financement Région Centre = 59 280 € (30%)

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action	
	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables